Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 9

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Note de la rédaction

En tant qu'apiculteur et nombre de fois désigné comme expert quant à l'emplacement de ruchers, nous avons toujours conseillé aux apiculteurs de choisir judicieusement l'endroit où doivent être installées des ruches que ce soit définitivement ou temporairement (apiculture pastorale). L'autorisation du propriétaire du terrain n'est, à notre avis, pas suffisante. Il importe que les propriétaires voisins ne soient pas importunés par la proximité d'un rucher. L'apiculteur sait que les abeilles peuvent être désagréables pour les voisins non seulement par leur proximité, mais souvent encore par la faute de l'apiculteur, par sa maladresse en les visitant, par le pillage qu'il a provoqué, par toutes manipulations maladroites, etc. Aussi devrait-il avoir assez de jugement et d'honnêteté pour que le rucher soit installé de façon telle qu'il ne provoque à aucun des voisins immédiats, des inconvénients, voire des accidents.

Nous savons que les abeilles au travail dans la prairie n'attaquent ni le faucheur, ni les chevaux qui tirent la faucheuse. Par contre, il y a un danger évident si gens et bêtes se trouvent sur le passage des abeilles quittant la ruche. Les apiculteurs devraient toujours situer leur rucher de telle façon que lorsque les abeilles empruntent la ou les propriétés voisines elles se soient suffisamment élevées à 3 ou 4 m. au moins. Si l'emplacement d'un rucher a été bien étudié, il n'offre pas de danger pour le voisinage. Dans le cas particulier nous considérons que l'apiculteur a non seulement manqué de jugement, mais aussi d'honnêteté.

Les cas semblabes sont rares, mais ils suffisent à rendre les gens hostiles à la présence des ruchers et à faire craindre les abeilles alors que l'apiculteur devrait avoir comme principe de les faire aimer, apprécier.

Le fait d'être assuré contre les accidents toujours possibles n'exclut pas la responsabilité de l'apiculteur lorsqu'il n'a pas agi avec sagesse. *Réd.*

RAPPORTS CONFÉRENCES CONGRÈS

XVIIe Congrès international des apiculteurs
XVII International Beekeeping Congress
XVII. Internationaler Bienenzuchter-Congress

Roma - Corso Vittorio Emanuele, 101

Communiqué No 2

Le Comité exécutif pour l'organisation du XVIIe Congrès International des Apiculteurs, d'entente avec le Secrétaire général de l'Apimondia, a établi que le Congrès même se déroulera du 15 au 23 septembre 1958.

Il consistera d'un Pré-Congrès, lequel, ayant pour objet le développement de la partie exclusivement scientifique de l'apiculture, sera réservé à des personnalités et à des instituts et institutions particulièrement qualifiés et se tiendra du 15 au 17 septembre dans la ville de Bologne ; et du Congrès vrai et propre qui se déroulera à Rome du 18 au 23 septembre.

Il est prévu que le pré-congrès et le congrès soient opportunément liés moyennant la communication au Congrès de Rome des résultats des travaux développés par le pré-congrès de Bologne, à fournir ainsi aux intervenus la possibilité de suivre l'ensemble des travaux.

Le Comité exécutif a fixé à 15 000 lires italiennes la cotisation de participation au congrès, tandis que pour tout ce qui regarde la partie touristique (voyages, logements, excursions, etc.) du congrès, il a déjà pris des accords avec l'organisation mondiale de voyages Cook.

On fera connaître au plus tôt le programme détaillé et les instructions regardant la participation au congrès.

Rome, 10 juillet 1957.

La 38me Foire nationale suisse

Une illustration vivante de l'économie suisse

A trente jours de l'ouverture du 38e Comptoir Suisse, il est suggestif d'opérer, sous la forme de brefs croquis successifs, un petit « tour d'horizon », une visite anticipée de cette grande manifestation nationale dont l'ampleur, en 1957, dépasse l'envergure des 37 foires précédentes. Le fait est dû à la multitude des nouveauté que les vingt-deux secteurs de la foire offriront aux visiteurs.

*

La présence du Portugal à Lausanne sera une heureuse occasion de resserrer les liens qui existent entre nos deux pays et que d'importants échanges concrétisent d'heureuse façon. Un seul exemple : plusieurs de nos ingénieurs ont collaboré, au Portugal, à la construction de multiples barrages d'usines électriques, en particulier ceux d'Ernal, sur le Rio Ave, de Pracana, sur l'Ocreza, de Belver, sur le Tage, de Penide, etc.

*

Dans le cadre industriel, l'Association suisse des fabricants de machines agricoles occupera, au sein de la splendide halle qui lui est réservée, une place plus vaste que précédemment. C'est une démonstration du développement que prend en Suisse le machinisme à la ferme.

*

Les traditionnels marchés-concours, aussi bien que la présentation canine, sont déjà assurés d'une pleine réussite. A ce point que, pour les grands marchés-concours, les halles d'exposition de bétail seront entièrement occupées. C'est une démonstration de l'importance commerciale toujours plus affirmée du marché de Lausanne, où des commissions d'achat étrangères ont déjà annoncé leur visite.

*

Dans le secteur du « plein air » que surplombera cette année une petite « tour Eiffel » qui sera à Lausanne la TOUR OFEL de notre électricité romande, un élément spectaculaire attirera les intéressés : une immense carte routière de la Suisse, en relief, due à l'artiste J. J. Mennet et au chef du Service des Parcs et Promenades de la Ville de Lausanne, représentera, sur une surface totale de 150 mètres carrés, le futur réseau de nos autoroutes. Ce projet est réalisé avec la collaboration du Comité Vaudois en faveur des autoroutes, que préside M. Paul Nerfin, de Lausanne.

*

Le Pavillon attractif ? Il sera passionnant : deux grandes figures à l'échelle humaine, grâce à un ingénieur appareillage d'une subtilité particulièrement remarquable, permettront de mettre en valeur la complexité des organes de l'homme et de la femme. Certains de ces organes, détachés du corps, seront reconstitués en des formats considérablement agrandis, qui faciliteront un examen approfondi.

*

Pour la première fois, un véritable Salon des Matières plastiques sera présenté en notre pays ; il démontrera le processus de fabrication et l'étendue du champ d'application de ce matériau moderne, qui joue un rôle chaque jour plus important dans notre industrie, notre artisanat et notre agriculture.

*

La vaste halle nord se présentera sous un aspect et en un style plus aérés et plus modernes. Le Salon des Industries de luxe bénéficiera de l'étroite collaboration de l'Ecole professionnelle de la Vallée de Joux et permettra de suivre la « naissance d'une montre ». Une très brillante collection de montres du Ier Empire le complètera. Cette évocation sera captivante.

*

Pendant les seize jours de la Foire, le Comptoir Suisse fera passer au cinéma de Beaulieu une sélection de films documentaires et publicitaires. L'élégance féminine, masculine et enfantine sera à l'honneur, à l'occasion de défilés de mode. Enfin, au Théâtre de Beaulieu, la grande chanteuse portugaise Amalia Rodrigues, des ballets du Portugal et même de Bali offriront des galas fastueux.

S. P.

LA VIE DE NOS SECTIONS

Centrale romande des miels

Apiculteurs ! N'oubliez pas de faire contrôler votre miel avant de l'expédier à la Centrale et d'aviser la gérance en lui communiquant le poids de votre envoi.

Nécrologie

† Emile Dunand,
apiculteur à Vaulruz
(1877 - 1957)

Le 15 juillet dernier, une foule nombreuse et recueillie de parents et d'amis accompagnaient au champ du repos la dépouille mortelle de celui qu'on appelait le bon « papa » Dunand. L'« Alpée », fanfare locale, dont M. Dunand était membre d'honneur, ouvrait le cortège funèbre. C'est sur le cimetière, aménagé avec goût que M. Emile Dunand reçut les ultimes honneurs.

Le défunt était de solide race terrienne. Il exploita bien longtemps son do-